RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00331
Numéro SIREN : 778 148 312
Nom ou dénomination : TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2023 sous le numéro de dépôt 7893

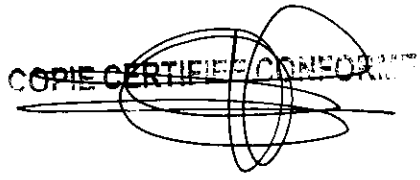
"TEMPLEUVE DISTRIBUTION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.1.581.168
Siège Social : 29, rue de Maresquel
59242 TEMPLEUVE

778 148 312 RCS LILLE METROPOLE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022



2023S007893

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa N°15949*04

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 29 rue du Maresquel 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 7 8 1 4 8 3 1 2 0 0 0 7 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/09/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	233 855	AG	104 767	129 088
	Fonds commercial (1)	AH	40 000	AI		40 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	41 727	AM		41 727
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 144 670	AO		2 144 670
	Constructions	AP	16 430 775	AQ	6 602 316	9 828 460
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 877 326	AS	5 159 153	718 173
	Autres immobilisations corporelles	AT	6 974 262	AU	4 328 976	2 645 286
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX	98 950	AY		98 950
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	180 000	CV		180 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	1 639 179	BE		1 639 179
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	286 802	BI		286 802
	TOTAL (II)	BJ	33 947 548	BK	16 195 212	17 752 336
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	6 223 026	BU	123 517	6 099 509
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 472 850	BY	303	1 472 547
	Autres créances (3)	BZ	1 719 680	CA		1 719 680
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 292 772	CG		1 292 772
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	146 961	CI		146 961
	TOTAL (III)	CJ	10 855 289	CK	123 820	10 731 469
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	44 802 837	1A	16 319 032	28 483 806

Renvois :	(1) Dont droit au bail :	40 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 581 168)	DA	1 581 168
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	158 117
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 671 633
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	930 882
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	9 273
	TOTAL (I)	DL	5 351 073
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	181 985
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	181 985
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 272 982
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	615 213
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	30 145
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 574 128
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 470 146
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	13 388
	Autres dettes	EA	973 043
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 703
	TOTAL (IV)	EC	22 950 747
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 483 806

RENVOIS			
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 848 973
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	481 338

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	86 888 771	FB		FC	86 888 771
	Production vendue biens *	FD	6 632 036	FE		FF	6 632 036
	Production vendue services *	FG	2 294 709	FH		FI	2 294 709
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	95 815 516	FK		FL	95 815 516
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	677 428
	Autres Produits (1) (11)					FQ	516 865
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	97 009 809
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	76 054 158
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-384 159
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	140 179
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 882 193
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 229 131
	Salaires et traitements *					FY	8 643 211
	Charges sociales (10)					FZ	2 356 170
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	1 665 789
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	123 820
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	84 612
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	95 795 104
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 214 705
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	22 134
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	22 134
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	111 552
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	111 552
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-89 417
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 125 288

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISA UMPIA

(4) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	89 941
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	207 462
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	297 403
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	21 745
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	178 684
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	5 305
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	205 735
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	91 668
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	197 050
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	89 024
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	97 329 346
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	96 398 464
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	930 882

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	127 804
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	60 086
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	7 671
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	424 621
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	543 631
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 848
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes & Pénalités fiscales non déductibles	1 106	
Pénalités déductibles fiscalement	442	
Indemnités & litiges prud'hommaux	18 000	
Libéralités	2 069	
Ch.s.ex/ant. - Rému personnel	128	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Ch s/ex ant Achats	9 852	
Ch s/ex ant Publicité	34 351	
Ch s/ex ant Cotisations & Dvs	12 439	
Ch s/ex ant Ventes March	3 444	
Pdts s/ex ant Achats		2 437

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

(5) IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2022
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	111 806	KE		KF	203 776
CORPORELLES	Terrains	KG	2 144 670	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	16 222 183	KK		KL	39 753
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	168 840	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3 13 653]	KS	5 706 957	KT		KU	347 709
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	5 411 919	KW		KX	452 727
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	159 980	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	992 462	LC		LD	49 206
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK	8 301	LL		LM	98 950
CORPORELLES	TOTAL III	LN	30 815 311	LO		LP	988 345
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations	8L	1 731 951	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	IP	87 371	IR		IS	1 551 808
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	IT	181 295	IU		IV	105 507
FINANCIERES	TOTAL IV	LQ	2 000 617	LR		LS	1 657 316
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	32 927 734	ØH		ØJ	2 849 437

CADRE B — IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virements de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	315 582	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	2 144 670	LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	16 261 935	MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	168 840	MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	177 340	MK	5 877 326	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	26 453	MN	5 838 192	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ	159 980	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	65 578	MT	976 090	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC	8 301	ND		NE	98 950	NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY	8 301	NG	269 371	NH	31 525 985	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØL		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations	IØ	1 551 951	ØX		ØY	180 000	ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	1 639 179	2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	286 802	2G	
FINANCIERES	TOTAL IV	I3	1 551 951	NJ		NK	2 105 981	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	1 560 252	OK	269 371	OL	33 947 548	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant [X] *

Exercice N clos le 30/09/2022

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	68 004	PF	36 763	PG		PH	104 767
TOTAL I		RK	68 004	RM	36 763	RN		RO	104 767
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	5 748 173	PN	755 333	PO		PQ	6 503 506
	Sur sol d'autrui	PR	87 554	PS	11 256	PT		PU	98 810
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 941 516	QA	259 301	QB	41 664	QC	5 159 153
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 858 194	QE	497 662	QF	1 910	QG	3 353 946
	Matériel de transport	QH	117 809	QI	31 185	QJ		QK	148 994
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	798 858	QM	74 290	QN	47 113	QO	826 035
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	14 552 106	QV	1 629 026	QW	90 687	QX	16 090 445
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	14 620 109	ØP	1 665 789	ØQ	90 687	ØR	16 195 212

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	5 305	R1		R2		R3		R4		R5		R6	5 305
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	5 305	X3		X4		X5		X6		X7		X8	5 305
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP	5 305	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	5 305
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	5 305	Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total general non ventilé (NW-NY)		NZ	5 305				

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	3 968	TM	5 305	TN		TO	9 273	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	3 968	TS	5 305	TT		TU	9 273	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	181 985	5W		5X		5Y	181 985	
	TOTAL II	5Z	181 985	TV		TW		TX	181 985	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	133 797	6P	123 517	6R	133 797	6S	123 517	
	Sur comptes clients	6T		6U	303	6V		6W	303	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	133 797	TY	123 820	TZ	133 797	UA	123 820	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	319 749	UB	129 125	UC	133 797	UD	315 078	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	123 820	UF	133 797			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	5 305	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE***

DGFiP N° 2057 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	286 802	UV		UW	286 802
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	378		378		
	Autres créances clients	UX	1 472 472		1 472 472		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 973		1 973		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	40 505		40 505		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	44 220		44 220		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 632 982		1 632 982		
Charges constatées d'avance		VS	146 961		146 961		
TOTAUX		VT	3 626 293	VU	3 339 491	VV	286 802
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	481 338	481 338		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	11 791 643	2 039 517	7 237 770	2 514 357
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 873	7 873		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 574 128	6 574 128		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 103 078	1 103 078		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	895 124	895 124		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	110 022	110 022		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	361 922	361 922		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	13 388	13 388		
Groupe et associés (2)		VI	607 339	607 339		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	973 043	653 540	254 325	65 179
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	1 703	1 703		
TOTAUX		VY	22 920 603	VZ 12 848 973	7 492 095	2 579 535
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	500 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	2 283
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 019 552	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 28 483 805,54 Euros, dégage un bénéfice de 930 882,20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société fille».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;

- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;

- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;

- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été

modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	7 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans
- Installations, aménag. divers	4 à 10 ans
- Véhicules	3 à 4 ans
- Mat. de bureau et informatique	3 à 7 ans
- Mobilier de bureau	4 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. conditionnelles.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évalués à leur valeur nominale.

"TEMPLEUVE DISTRIBUTION"

Société par actions Simplifiée au capital de €.1.581.168
Siège Social : 29, rue de Maresquel
59242 TEMPLEUVE

778 148 312 RCS LILLE METROPOLE

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 24 MARS 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à €.930.882,20, de la manière suivante, :

- distribution aux associés, à titre de dividendes, de la somme de.....€.929.924,43
- le solde à la réserve facultative, soit la somme de.....€.957,77.

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de €.9,41.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €.50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €.75 000 pour les couples soumis à imposition commune,
*les prélèvements sociaux de 17,20 %,
les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.
Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :
- la réserve légale reste fixée à €.158.116,80, soit 10% du capital social,
- la réserve facultative est portée de €.2.671.633,20 à €.2.672.590,97.

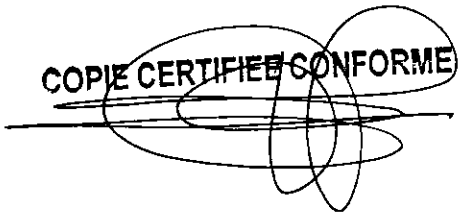
Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare que les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- par l'Assemblée Générale du 6 mars 2020, la somme de €.1.175.993,70, soit un dividende de €.11,90 par action éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques,

R

- par l'Assemblée Générale du 19 mars 2021, la somme de €.400.233,15, soit un dividende de €.4,05 par action éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques,
- par l'Assemblée Générale du 11 mars 2022, la somme de €.1.199.711,22, soit un dividende de €.12,14 par action éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Audit – Bureau de Quimperlé
15 rue Eric Tabarly

29300 Quimperlé

T : +33 (0)2 98 39 07 50

www.bakertilly.fr

TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 581 168 €
Siège social : 29, rue du Maresquel
59242 TEMPLEUVE

RCS LILLE 778 148 312

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie - BP 70948 - 49009 Angers Cedex 01 - SAS au capital de 9 123 912 euros - R.C.S. Angers 063 200 885. Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 581 168 euros
Siège social : 29, rue du Maresquel
59242 TEMPLEUVE

RCS LILLE 778 148 312

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société TEMPLEUVE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TEMPLEUVE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nos travaux d'audit ont notamment porté sur la validation du chiffre d'affaires comptabilisé et la vérification de l'évaluation des provisions pour ristournes à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimperlé, le 09 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Nathalie LE GALL

BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ACTIF

	Valeurs au 30/09/22			% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif	30/09/21	l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				1		
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	233 855	104 767	129 088		3 802	
Fonds commercial (1)	40 000		40 000		40 000	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes	41 727		41 727			
Immobilisations corporelles				54		57
Terrains	2 144 670		2 144 670		2 144 670	
Constructions	16 430 775	6 602 316	9 828 460		10 555 295	
Installations tech., matériel & outillages	5 877 326	5 159 153	718 173		765 441	
Autres immobilisations corporelles	6 974 262	4 328 976	2 645 286		2 789 499	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	98 950		98 950		8 301	
Immobilisations financières (2)				7		7
Participations	180 000		180 000		1 723 627	
Créances rattachées à des participations					8 324	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	1 639 179		1 639 179		87 371	
Prêts						
Autres immobilisations financières	286 802		286 802		181 295	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**33 947 548**	**16 195 212**	**17 752 336**	**62**	**18 307 625**	**64**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				21		20
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	6 223 026	123 517	6 099 509		5 705 070	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				11		9
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 472 850	303	1 472 547		573 874	
Autres créances (3)	1 719 680		1 719 680		1 944 464	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 292 772		1 292 772	5	1 942 618	7
Charges constatées d'avance (3)	146 961		146 961	1	113 438	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**10 855 289**	**123 820**	**10 731 469**	**38**	**10 279 464**	**36**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**44 802 837**	**16 319 032**	**28 483 806**	**100**	**28 587 089**	**100**
(1) Dont droit au bail	*40 000*				*40 000*	
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

EXPERT COMPTABLE Baker Tilly STREGO COMMISSAIRE AUX COMPTES 6/192

BILAN (SUITE)

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PASSIF

	Valeurs au 30/09/22	% du passif	Valeurs au 30/09/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 581 168)	1 581 168	6	1 581 168	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		10		9
Réserve légale	158 117		158 117	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 671 633		2 426 352	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	930 882	3	1 444 992	5
SITUATION NETTE	5 341 800	19	5 610 629	20
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	9 273		3 968	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 351 073**	**19**	**5 614 597**	**20**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	181 985		181 985	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	**181 985**	**1**	**181 985**	**1**
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 272 982	43	13 313 541	47
Emprunts et dettes financières diverses (3)	615 213	2	228 389	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	30 145		3 413	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 574 128	23	5 722 465	20
Dettes fiscales et sociales	2 470 146	9	2 554 438	9
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	13 388		6 001	
Autres dettes	973 043	3	962 260	3
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 703			
TOTAL DETTES	**22 950 747**	**81**	**22 790 507**	**80**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**28 483 806**	**100**	**28 587 089**	**100**
(1) Dont à plus d'un an	*10 071 630*		*11 514 492*	
(1) Dont à moins d'un an	*12 848 973*		*11 276 014*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*481 338*			
(3) Dont emprunts participatifs				

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	**86 888 771**	**91**	87 990 589	98	-1 101 818	-1
Production vendue (biens et services)	8 926 745	9	2 082 328	2	6 844 417	329
Montant net du chiffre d'affaires	**95 815 516**	**100**	**90 072 917**	**100**	**5 742 599**	**6**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	677 428	1	433 774		243 654	56
Autres produits	516 865	1	28 133		488 732	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**97 009 809**	**101**	**90 534 825**	**101**	**6 474 984**	**7**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	74 716 416	78	66 112 759	73	8 603 657	13
Variation de stocks	-384 159		29 614		-413 774	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	140 179		342 072		-201 893	-59
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	7 219 936	8	8 065 465	9	-845 529	-10
Impôts, taxes et versements assimilés	1 229 131	1	1 255 247	1	-26 116	-2
Salaires et traitements	8 643 211	9	8 406 630	9	236 581	3
Charges sociales	2 356 170	2	2 267 497	3	88 673	4
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 665 789	2	1 704 909	2	-39 119	-2
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	123 820		133 797		-9 977	-7
Dotations aux provisions						
Autres charges	84 612		52 915		31 697	60
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**95 795 104**	**100**	**88 370 905**	**98**	**7 424 199**	**8**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 214 705**	**1**	**2 163 920**	**2**	**-949 215**	**-44**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs *127 804*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs *60 086* *579*

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES
10/192

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 134		11 895		10 240	86
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**22 134**		**11 895**		**10 240**	**86**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	111 552		126 361		-14 810	-12
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**111 552**		**126 361**		**-14 810**	**-12**
RÉSULTAT FINANCIER	**-89 417**		**-114 466**		**25 049**	**22**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**1 125 288**	**1**	**2 049 454**	**2**	**-924 165**	**-45**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	89 941		228 030		-138 089	-61
Sur opérations en capital	207 462		478 359	1	-270 897	-57
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			1 768		-1 768	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**297 403**		**708 157**	**1**	**-410 755**	**-58**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	21 745		49 481		-27 735	-56
Sur opérations en capital	178 684		399 713		-221 029	-55
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	5 305		4 025		1 281	32
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**205 735**		**453 219**	**1**	**-247 484**	**-55**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**91 668**		**254 939**		**-163 271**	**-64**
Participation des salariés aux résultats	197 050		404 779		-207 729	-51
Impôt sur les bénéfices	89 024		454 621	1	-365 597	-80
TOTAL DES PRODUITS	**97 329 346**	**102**	**91 254 877**	**101**	**6 074 469**	**7**
TOTAL DES CHARGES	**96 398 464**	**101**	**89 809 885**	**100**	**6 588 579**	**7**
Bénéfice ou Perte	**930 882**	**1**	**1 444 992**	**2**	**-514 110**	**-36**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BBA expertise

EXPERT COMPTABLE Baker Tilly STREGO COMMISSAIRE AUX COMPTES 11/19

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 28 483 805,54 Euros, dégage un bénéfice de 930 882,20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société fille».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;

- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;

- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;

- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	7 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans
- Installations, aménag. divers	4 à 10 ans
- Véhicules	3 à 4 ans
- Mat. de bureau et informatique	3 à 7 ans
- Mobilier de bureau	4 à 8 ans

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. conditionnelles.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évalués à leur valeur nominale.

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES
16/192

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	111 806		203 776
CORPORELLES	Terrains		2 144 670		
	Constructions	Sur sol propre	16 222 183		39 753
		Sur sol d'autrui	168 840		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		5 706 957		347 709
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	5 411 919		452 727
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	159 980		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	992 462		49 206
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		8 301		98 950
		TOTAL	30 815 311		988 345
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 731 951		
	Autres titres immobilisés		87 371		1 551 808
	Prêts et autres immobilisations financières		181 295		105 507
		TOTAL	2 000 617		1 657 316
		TOTAL GENERAL	32 927 734		2 849 437

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			315 582	
CORPORELLES	Terrains				2 144 670	
	Constructions	Sur sol propre			16 261 935	
		Sur sol d'autrui			168 840	
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			177 340	5 877 326	
		Inst. gal. agen. amé. divers		26 453	5 838 192	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			159 980	
		Mat. bureau, inform., mobilier		65 578	976 090	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		8 301		98 950	
		TOTAL	8 301	269 371	31 525 985	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		1 551 951		180 000	
	Autres titres immobilisés				1 639 179	
	Prêts & autres immob. financières				286 802	
		TOTAL	1 551 951		2 105 981	
		TOTAL GENERAL	1 560 252	269 371	33 947 548	

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
17/1925
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		68 004	36 763		104 767
	TOTAL	68 004	36 763		104 767
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	5 748 173	755 333		6 503 506
	Sur sol d'autrui	87 554	11 256		98 810
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		4 941 516	259 301	41 664	5 159 153
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 858 194	497 662	1 910	3 353 946
	Matériel de transport	117 809	31 185		148 994
	Mat. bureau et informatiq., mob.	798 858	74 290	47 113	826 035
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	14 552 106	1 629 026	90 687	16 090 445
	TOTAL GENERAL	**14 620 109**	**1 665 789**	**90 687**	**16 195 212**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
A. immo. corp. Constr.	Sur sol propre	5 305						5 305
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL	5 305						5 305
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL		**5 305**						**5 305**
Total général non ventilé			**5 305**					**5 305**

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

EXPERT COMPTABLE Baker Tilly STREGO COMMISSAIRE AUX COMPTES 18/19

ETAT DES PROVISIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le ministère de l'Economie et des finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser des fournisseurs concernant des remises additionnelles au titre des années 2013, 2014 et 2015.
Une provision de 181 985 a donc été comptabilisée.

ETAT DES PROVISIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	3 968	5 305		9 273
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**3 968**	**5 305**		**9 273**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	181 985			181 985
	TOTAL	**181 985**			**181 985**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	133 797	123 517	133 797	123 517
	Sur comptes clients		303		303
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**133 797**	**123 820**	**133 797**	**123 820**
	TOTAL GÉNÉRAL	**319 749**	**129 125**	**133 797**	**315 078**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		123 820	133 797	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		5 305		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

EXPERT COMPTABLE Baker Tilly STREGO COMMISSAIRE AUX COMPTES 20/1928

ETAT DES CRÉANCES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	286 802		286 802
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	378	378	
	Autres créances clients	1 472 472	1 472 472	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 973	1 973	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	40 505	40 505	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	44 220	44 220	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 632 982	1 632 982	
	Charges constatées d'avance	146 961	146 961	
	TOTAUX	**3 626 293**	**3 339 491**	**286 802**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
21/192
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETAT DES DETTES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	481 338	481 338		
	à plus d' 1 an à l'origine	11 791 643	2 039 517	7 237 770	2 514 357
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		7 873	7 873		
Fournisseurs & comptes rattachés		6 574 128	6 574 128		
Personnel & comptes rattachés		1 103 078	1 103 078		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		895 124	895 124		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	110 022	110 022		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	361 922	361 922		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		13 388	13 388		
Groupe & associés (2)		607 339	607 339		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		973 043	653 540	254 325	65 179
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 703	1 703		
	TOTAUX	**22 920 603**	**12 848 973**	**7 492 095**	**2 579 535**

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 500 000

Emprunts remboursés en cours d'exer. 2 019 552

(2) Montant divers emprunts, dett/associés 2 283

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES
22/19

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		146 961
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	**146 961**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		255 172
Autres créances		1 479 291
Disponibilités		
	TOTAL	**1 734 463**

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
23/19
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 315
Emprunts et dettes financières divers	7 671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 068 515
Dettes fiscales et sociales	1 718 382
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	392 629
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**3 204 512**

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
24/1925
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	98 823,00	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	98 823,00	16,00

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
25/19
COMMISSAIRE AUX COMPTES

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	86 888 771		86 888 771
Ventes de produits finis	6 632 036		6 632 036
Prestations de services	2 294 709		2 294 709
Chiffre d'affaires	**95 815 516**		**95 815 516**

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 214 705	1 698 666	450 147	764 558
RÉSULTAT FINANCIER	-89 417	-89 316	-23 669	-65 748
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	91 668	92 774	24 585	67 083
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-197 050	-404 779	-107 266	-89 784
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-254 772	254 772
TOTAL	**1 019 906**	**1 297 345**	**89 025**	**930 881**

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
26/1905
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 320 847,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:
- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 65 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 1%)
- Rotation: lente
- Taux d'actualisation retenu: 2,72%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 37,34% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	4 347 786					4 347 786
Engagements assortis de sûretés réelles	11 774 329					11 774 329
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**16 122 115**					**16 122 115**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions	320 847			320 847
TOTAL	**16 442 962**			**16 442 962**

EXPERT COMPTABLE Baker Tilly STREGO COMMISSAIRE AUX COMPTES 27/192

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société		1 986 806				1 986 806
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL		**1 986 806**				**1 986 806**

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
28/1923
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 774 329	11 774 329
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**11 774 329**	**11 774 329**

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EFFECTIF

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

LES EFFECTIFS

	30/09/2022	30/09/2021
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	20,00	17,00
Agents de maîtrise	79,00	72,00
Employés et techniciens	274,00	256,00
Ouvriers		
Total	**373,00**	**345,00**

Afin de disposer d'une information pertinente, l'effectif indiqué ci-dessus a été calculé en équivalent temps plein (ETP).

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
30/1925
COMMISSAIRE AUX COMPTES

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SAS PEVELE DISTRIBUTION
Siret : 879 633 055 00014
29 Rue Maresquel
59242 TEMPLEUVE EN PEVELE

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
31/1925
COMMISSAIRE AUX COMPTES

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	180 000	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	**180 000**	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	44 041	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	**44 041**	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	605 057	
Total des dettes	**605 057**	
Charges		
Charges financières	7 671	

EXPERT COMPTABLE Baker Tilly STREGO 32/1902 COMMISSAIRE AUX COMPTES

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 10/21 au 09/22	Exercice 10/20 au 09/21	Exercice 10/19 au 09/20	Exercice 10/18 au 09/19	Exercice N-4
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 581 168	1 581 168	1 581 168	1 500 000	1 500 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	98 823	98 823	98 823	93 750	93 750
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	95 815 516	90 072 917	85 684 847	78 445 614	76 072 920
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	2 878 074	4 008 891	2 968 010	892 974	3 113 129
Impôts sur les bénéfices	89 024	454 621	328 269	117 071	161 109
Participation des salariés due au titre de l'exercice	197 050	404 779	281 113	191 713	184 814
Résultat net (C)	930 882	1 444 992	975 231	584 190	1 038 676
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 661 118	1 704 499	1 383 397	1 899 196	1 727 529
Résultat distribué (D)		1 199 711	400 233	1 175 994	688 125
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)	29,12	40,57	30,03	9,53	33,21
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations provisions	26,23	31,87	23,87	26,49	29,51
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)	9,42	14,62	9,87	6,23	11,08
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		12,14	4,05	12,54	7,34
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	373	345	319	273	271
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 643 211	8 406 630	8 008 274	6 776 397	6 650 264
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	2 356 170	2 267 497	2 208 846	1 999 042	1 885 853

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
33/1925
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (30/09/2021) avant affectations	5 614 597
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	-1 199 711
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/10/2021)	4 414 886
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	**4 414 886**
Variations en cours d'exercice	936 187
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	5 305
Résultat de l'exercice	930 882
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	**5 351 073**
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**936 187**
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	936 187

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
34/1928
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
PEVELE VOYAGES - 29 RUE DU MARESQUEL 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE - 877929158	180 000	-108 340	100,00	180 000	180 000			1 315 602	108 344	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Tilly STREGO
MEMBRE DE LA COMPAGNIE NATIONALE

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
67120000	Pénalités, amend.fisc. pénales	1 106	
67121000	Pénalités Déduct.Fiscalement	442	
67125000	Indemnités litiges prudhommaux	18 000	
67130000	Libéralités	2 069	
67264100	Ch./Ex.Ant-Rémunérations Pers.	128	
67520000	V.n.c. immob.corporelles	178 684	
68725000	Dot Amorts Dérogatoires	5 305	
77263700	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.		89 941
77520000	Prod. cess. immob.corp.		207 462
	TOTAL	**205 735**	**297 403**

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
65260700	Ch./Ex.Ant-Achats	9 852	
65262300	Ch./Ex.Ant-Publicité	34 351	
65262800	Ch./Ex.Ant-Cotisat. & Divers	12 439	
65270700	Ch./Ex.Ant-Ventes March.	3 444	
67264100	Ch./Ex.Ant-Rémunérations Pers.	128	
75260700	Pr./Ex.Ant-Achats		2 437
75261400	Pr./Ex.Ant-Charges Locatives		1 468
75261500	Pr./Ex.Ant-Entretien Répar.		52 027
75261600	Pr./Ex.Ant-Assurances		7 434
75262200	Pr./Ex.Ant-Rém.Interméd. Hono.		3 000
75262300	Pr./Ex.Ant-Publicité		28 586
75262800	Pr./Ex.Ant-Cotisat. & Divers		27 963
75270700	Pr./Ex.Ant-Ventes March.		4 890
77263700	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.		89 941
	TOTAL	**60 214**	**217 745**

TRANSFERTS DE CHARGES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

TRANSFERTS DE CHARGES

	DÉSIGNATION	MONTANT
79110000	Transf.chg. fourn.mag.	2 358
79111000	Transf.chg. fourn.info.	3 272
79112000	Transf.chg. emballages	1 747
79114000	Transf. chg. frais dépl.	4 492
79118000	Transf.chg. entret.divers	3 198
79118100	Transf.chg. entret.divers exo	2 046
79121000	Transf.chg. téléphone	3 824
79124000	Transf.chg. étiquettes	131
79126000	Transf.chg. loc.mat.	1 848
79130100	Transf.chg. Publicité	168
79132000	Transf.chg. eau	1 930
79140000	Transf.chg. entret.mat.info.	2 470
79141000	Transf.chg. éléctricité	11 751
79144000	Transf.chg. Maintenance log.	5 980
79160600	Transf.chg. Fourn. info exo	211
79160700	Transf.ch.-Achats marchandises	347 828
79161500	Transf.chg. Ent. véhic. exo	11 185
79162300	Transf.chg. Edition distrib.	760
79164800	Transf.Charg Refact Salaires	96 830
79164900	Transf.Charg Remb IJ	41 602
	TOTAL	**543 631**

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES


EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Détail des engagements hors bilan

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Engagements donnés

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
23/06/2011	Caution solidaire à hauteur de 1.035.000 Euros au profit de la société LUCAT FINANCIERE en faveur du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 11.500.000 Euros pour une durée de 13 ans	1 035 000 €
23/06/2011	Caution solidaire à hauteur de 1.035.000 Euros au profit de la société LUCAT FINANCIERE en faveur de la BPI (anciennement OSEO) en garantie d'un emprunt de 11.500.000 Euros pour une durée de 13 ans.	1 035 000 €
30/06/2016	Caution solidaire au profit de la société SARL TILLOY, à hauteur de 434 146,34€ pendant toute la durée du prêt, en garantie du remboursement des emprunts souscrits pour un montant total de 17 800 000 euros.	434 146 €
11/05/2017	Caution solidaire de la Société SCAPARTOIS à hauteur de 975 609.76 Euros, en garantie du remboursement des emprunts souscrits pour un montant total de 40 000 000 euros.	975 610 €
22/11/2018	Caution solidaire de la société « SARL TILLOY », pour un emprunt d'un montant total de 8 500 000 Euros. - Auprès de la « CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE France » à hauteur de 1 700 000 Euros, - Auprès de la « BPIFRANCE FINANCEMENT » à hauteur de 1 700 000 Euros, - Auprès du « CIC NORD OUEST » à hauteur de 1 400 000 Euros, - Auprès du « CREDIT COOPERATIF » à hauteur de 1 400 000 Euros, - Auprès de la « CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE » à hauteur de 1 450 000 Euros, - Auprès de « ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTUTIONNELS » à hauteur de 850 000 Euros. Cette caution est d'un montant en principal de 180 851,07 Euros (plus intérêts, commissions, frais et accessoires, et ce, pendant toute la durée du prêt).	180 851 €

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
24/03/2022	Caution solidaire de la Société TILLOY EXPANSION à hauteur de 103 846,15 Euros, en garantie du remboursement de toutes sommes dues par la société au titre du prêt de 5 400 000 Euros consenti par la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France.	103 846 €
28/04/2022	Caution solidaire de la société « SARL TILLOY », pour un emprunt d'un montant total de 4 000 000 Euros. - Auprès de la « CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE » à hauteur de 1 200 000 Euros, - Auprès du « CIC NORD OUEST » à hauteur de 800 000 Euros, - Auprès du « CREDIT COOPERATIF » à hauteur de 400 000 Euros, - Auprès de la « CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE » à hauteur de 1 600 000 Euros, Cette caution est d'un montant en principal de 74 074,07 Euros (plus intérêts, commissions, frais et accessoires, et ce, pendant toute la durée du contrat et de la couverture du taux).	74 074 €
28/04/2022	Caution solidaire de la société « SCAPARTOIS », pour un emprunt d'un montant total de 27 500 000 Euros. - Auprès de la « CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE » à hauteur de 8 250 000 Euros, - Auprès du « CIC NORD OUEST » à hauteur de 5 500 000 Euros, - Auprès du « CREDIT COOPERATIF » à hauteur de 2 750 000 Euros, - Auprès de la « CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE » à hauteur de 11 000 000 Euros, Cette caution est d'un montant en principal de 509 259,25 Euros (plus intérêts, commissions, frais et accessoires, et ce, pendant toute la durée du contrat et de la couverture du taux).	509 259 €
	TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	**4 347 786 €**

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Engagements donnés par des tiers en garantie de dettes financières de Templeuve Distribution

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
17/10/2012	Caution solidaire du dirigeant à hauteur de 20% en garantie d'un emprunt de 500.000 Euros pour une durée de 10 ans auprès du Crédit Agricole. Solde au 30/09/2022 : 12 545 €	2 509 €
17/10/2012	Caution solidaire du dirigeant à hauteur de 20% en garantie d'un emprunt de 500.000 Euros pour une durée de 10 ans auprès de BPI. Solde au 30/09/2022 : 40 307 €	8 061 €
16/04/2014	Caution solidaire du dirigeant à hauteur de 25%, auprès du crédit agricole en garantie d'un emprunt de 8.500.000 Euros pour une durée de 15 ans. Solde au 30/09/2022 : 3 906 714 €	976 679 €
16/04/2014	Caution solidaire du dirigeant à hauteur de 25%, auprès de la BPI (anciennement OSEO) en garantie d'un emprunt de 8.500.000 Euros pour une durée de 15 ans. Solde au 30/09/2022 : 3 998 228 €	999 557 €
	TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	**1 986 806 €**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Sûretés réelles consenties

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
21/01/2013	Nantissement du fonds de commerce d'hypermarché appartenant à la société Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 500 000€ en principal, souscrit auprès de « OSEO » pour une durée de 10 ans au taux d'intérêt annuel variable EURIBOR3M + 1,40%. Solde au 30/09/2022 : 40 307 €	40 307 €
24/10/2012	Nantissement du fonds de commerce d'Hypermarché, appartenant à la société Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 500 000€ en principal, et des intérêts frais et accessoires, souscrit auprès du « Crédit Agricole Nord de France » pour une durée de 10 ans au taux d'intérêt annuel variable EURIBOR3M + 1,25%. Solde au 30/09/2022 : 12 545 €	12 545 €
22/04/2014	Nantissement du fonds de commerce d'Hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 8 500 000€ en principal, en concurrence avec le Crédit Agricole s'inscrivant pour le même montant, souscrit auprès de « BPI France » pour une durée de 15 ans au taux d'intérêt annuel variable EURIBOR3M + 1,30%. Solde au 30/09/2022 : 3 998 228 €	3 998 228 €
22/04/2014	Nantissement du fonds de commerce d'Hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 8 500 000€ en principal, en concurrence avec BPI France s'inscrivant pour le même montant, souscrit auprès de « CRCAM Nord de France » pour une durée de 15 ans au taux d'intérêt annuel variable EURIBOR3M + 1,10%. Solde au 30/09/2022 : 3 906 714 €	3 906 714 €

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
12/04/2016	Nantissement du fonds de commerce d'un Hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 500 000€ en principal et intérêts, frais, indemnités et autres accessoires, souscrit auprès du « Crédit agricole Nord de France » pour une durée de 7 ans au taux d'intérêt annuel variable EURIBOR3M + 0,70%. Solde au 30/09/2022 : 54 750 €	54 750 €
01/06/2016	Nantissement du fonds de commerce d'Hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 500 000€ en principal, en concurrence avec CRCAM Nord de France s'inscrivant pour le même montant, souscrit auprès de « BPI France » pour une durée de 7 ans au taux d'intérêt annuel variable EURIBOR3M + 0,90%. Solde au 30/09/2022 : 53 672 €	53 672 €
24/04/2017	Nantissement du fonds de commerce d'un hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 250 000€ en principal, en concurrence avec CRCAM Nord de France s'inscrivant pour le même montant, souscrit auprès de « BPI France » pour une durée de 7 ans au taux d'intérêt annuel fixe + 0,81%. Solde au 30/09/2022 : 63 834 €	63 834 €
19/06/2017	Nantissement du fonds de commerce d'un hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 250 000€ en principal et intérêts, frais, indemnités et autres accessoires en concurrence avec BPI France s'inscrivant pour le même montant, souscrit auprès de « Crédit agricole Nord de France » pour une durée de 7 ans au taux d'intérêt annuel fixe + 0,81%. Solde au 30/09/2022 : 63 834 €	63 834 €
31/05/2018	Nantissement du fonds de commerce d'un hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 1 250 000€ en principal et intérêts, frais, indemnités et autres accessoires en pari passu avec le Crédit Agricole, souscrit auprès de « Crédit coopératif » pour une durée de 10 ans au taux d'intérêt annuel fixe + 1,15%. Solde au 30/09/2022 : 736 251 €	736 251 €

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

DATE D'AUTORISATION	DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS	MONTANT
24/08/2018	Nantissement du fonds de commerce d'un hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 800 000€ en principal et intérêts, frais, indemnités et autres accessoires, souscrit auprès de « Crédit Agricole Nord de France » pour une durée de 10 ans au taux d'intérêt annuel fixe + 1,10%. Solde au 30/09/2022 : 490 599 €	490 599 €
24/05/2019	Nantissement du fonds de commerce d'un hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 600 000€ en principal et intérêts, frais, indemnités et autres accessoires, souscrit auprès de « Crédit Agricole Nord de France » pour une durée de 7 ans au taux d'intérêt annuel fixe + 0,49%. Solde au 30/09/2022 : 323 985 €	323 985 €
29/06/2021	Nantissement du fonds de commerce d'un hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 1 797 000€ en principal et intérêts, frais, indemnités et autres accessoires, souscrit auprès de « Crédit Agricole Nord de France » pour une durée de 7 ans au taux d'intérêt annuel fixe + 0,86%. Solde au 30/09/2022 : 1 546 854 €	1 546 854 €
23/05/2022	Nantissement du fonds de commerce d'un hypermarché appartenant à Templeuve Distribution, en garantie d'un emprunt de 500 000€ en principal et intérêts, frais, indemnités et autres accessoires, souscrit auprès de « Crédit Agricole Nord de France » pour une durée de 7 ans au taux d'intérêt annuel variable Euribor 3 mois + marge de 1,00% l'an. Solde au 30/09/2022 : 482 756 €	482 756 €
	TOTAL DES SURETES REELLES CONSENTIES	**11 774 329 €**

EXPERT COMPTABLE
Baker Tilly
STREGO
COMMISSAIRE AUX COMPTES